

Alerte à la pollution de l'air en Corse



/ ARCHIVES CORSE-MATIN

Un épisode de pollution atmosphérique est en cours depuis lundi sur le département de la Corse-du-sud. En revanche, la qualité de l'air reste moyenne à médiocre sur la Haute-Corse.

Une amélioration est prévue pour aujourd'hui sur l'ensemble de la région, précisent les services de Qualitair Corse. *"Le seuil maximum de concentration des particules fines est fixé à 50 microgrammes par mètre cube sur une moyenne journalière. Nous avons prévu un dépassement de ce plafond à Ajaccio, indique l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air. Il devrait y avoir une accalmie aujourd'hui avec des orages sur les reliefs qui devraient faire baisser la concentration de particules fines au sol. Mais la qualité de l'air restera moyenne sur les deux départements."*

Un flux en provenance du sud matérialisé par une poussière du désert est à l'origine de ce phénomène.

Lors de ces épisodes de pollution, l'ensemble de la population est invité à respecter plusieurs recommandations :

limiter l'usage des véhicules à moteur thermique, privilégier, pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche, vélo...), différer si possible les déplacements internes aux agglomérations, pratiquer si possible du covoiturage ou emprunter les réseaux de transport en commun, réduire sa vitesse de 20 km/heure hors agglomération, limiter les travaux nécessitant l'emploi de solvants organiques ou de matières à base de solvants, éviter d'allumer des feux d'agréments ou barbecue.

Un arrêté interpréfectoral précise aussi que *"les émetteurs industriels doivent stabiliser et réduire les émissions à l'atmosphère de composés organiques volatiles (COV) ou oxydes d'azote (NOx). S'assurer du bon fonctionnement des dispositifs de dépoussiérage. Le secteur des transports maritimes doit aussi réduire la production électrique à quai des navires."*

C'est la quatrième période de pollution de ce type depuis le début de l'année dans l'île.

A. G.